

Présentation

Jean-Marie Privat

► **To cite this version:**

Jean-Marie Privat. Présentation. Pratiques : linguistique, littérature, didactique, Centre de recherche sur les médiations (Crem) - Université de Lorraine 2019, oralité, littératie, 183-184, 10.4000/pratiques.6727 . hal-03175474

HAL Id: hal-03175474

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03175474>

Submitted on 20 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pratiques
Linguistique, littérature, didactique
183-184 | 2019
oralité, littérature

Présentation

Jean-Marie Privat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6727>

DOI : [10.4000/pratiques.6727](https://doi.org/10.4000/pratiques.6727)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Jean-Marie Privat, « Présentation », *Pratiques* [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 09 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6727> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6727>

Ce document a été généré automatiquement le 9 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Présentation¹

Jean-Marie Privat

- 1 Dans son discours à l'occasion de la réception du prix Nobel de littérature (Stockholm, 7 décembre 2014), P. Modiano confesse comment coexistent chez lui deux modes de production langagière, d'une part, une difficile oralité familière ou mondaine, et d'autre part, un travail d'écriture et de conquête d'un style littéraire épuré :

Un écrivain [...] a souvent des rapports difficiles avec la parole. Et si l'on se rappelle cette distinction scolaire entre l'écrit et l'oral, un romancier est plus doué pour l'écrit que pour l'oral [...]. Il a une parole hésitante, à cause de son habitude de raturer ses écrits. Bien sûr, après de multiples ratures, son style peut paraître limpide. Mais quand il prend la parole, il n'a plus la ressource de corriger ses hésitations.

- 2 Cette coexistence est peu pacifique, on le voit. Il s'agit plutôt d'une forme de belligérance entre régime d'oralité et régime de scripturalité. Cette belligérance crée une situation où une raison scripturale impérieuse semble imposer son ordre et désordre à la parole. Ces quelques lignes du romancier en majesté pour signifier aussi combien la *distinction scolaire entre l'écrit et l'oral* semble soudain insuffisante dans sa dichotomie binaire pour décrire la riche complexité des interactions entre univers de la parole et univers de la paperolle². Depuis longtemps ces relations – souvent posées comme conflictuelles – suscitent des réflexions subtiles, parfois inverses de celles évoquées ici par l'écrivain. On se rappelle ainsi que dans son fameux chapitre « De l'écriture » de *l'Essai sur l'origine des langues*, J.-J. Rousseau (1781) écrivait :

L'écriture, qui semble devoir fixer la langue, est précisément ce qui l'altère ; elle n'en change pas les mots mais le génie ; elle substitue l'exactitude à l'expression [...]. Il n'est pas possible qu'une langue qu'on écrit garde longtemps la vivacité de celle qui n'est que parlée. [...] Ainsi, en disant tout comme l'on écrivait, on ne ferait plus que lire en parlant.

- 3 Prenons un peu de recul historique pour essayer de saisir comment – par exemple – a pu émerger le terme même d'oralité dans le vocabulaire contemporain, jusqu'à dessiner

progressivement un horizon de recherche nouveau en didactique, en linguistique et en littérature.

- 4 L'émergence de ce terme et des notions qui lui sont progressivement associées est récente. Cette mutation lexicale et sémantique paraît liée à la transformation de la configuration épistémique de la décennie 1960-1970 et de ses impératifs idéologiques. On se souvient peut-être de la fameuse remarque d'H. Meschonnic (1982) : « L'oralité devient à la mode. [...] Il y a vingt ans c'était le structuralisme. Aujourd'hui c'est l'oralité ». Par ailleurs, si l'index du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* d'O. Ducrot et T. Todorov (1972) ne mentionne même pas le terme, en 1995 le *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, nouvelle édition dirigée par O. Ducrot et J.-M. Schaeffer cette fois, distingue bel et bien *oralité de composition*, *oralité de transmission* et *oralité de performance*. Il développe également la différence entre *oralité primaire* et *oralité seconde*. Une courte bibliographie sélective clôt même le propos (Ducrot & Schaeffer, 1995, p. 617-622). Mais il est vrai qu'il n'est alors question que de la littérature orale. Un autre exemple assez symptomatique de ce temps de reconfiguration paradigmatique serait donné par l'important ouvrage de W. J. Ong, *Orality and Literacy: The Technologizing of the Word* (1982), dont la traduction française a été différée pendant plus de trente ans (Ong, 2014 [1982]). Mais le livre et sa problématique – *Orality and Literacy* – existe bien désormais dans une version française.

- 5 Il semble de façon plus générale qu'une première étape ait consisté à établir l'impérieuse nécessité théorique et pédagogique de distinguer l'oral de l'écrit, tant pour reconfigurer la vulgate phonocentriste saussurienne (« langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ») que pour des raisons de réalisme pédagogique (le *collège unique* ne peut éviter de rencontrer les pratiques orales des élèves et pour certains d'en faire le ressort d'une approche comparative et active de la langue dans tous ses états)³. C'est donc la distinction code oral/code écrit et une typologie de leurs traits spécifiques ou distinctifs qui constitua le premier enjeu⁴.
- 6 Toutefois la recherche s'est focalisée dans un premier temps sur les usages du seul vocabulaire – sur un mode contrastif. Cette centration donnait lieu dans le discours social et éducatif à des évaluations implicites (les niveaux de langue) où se tuaient points de vue descriptifs et normatifs. C'est sans doute quand l'observation s'est élargie aux autres unités constitutives de la langue parlée⁵ (prosodie, syntaxe, etc.) et à la transcription de ses usages sociaux différenciés que l'univers formalisé ou ritualisé des interactions orales devint plus saillant. L'oral tendit alors à s'autonomiser et le couple oral/écrit à se constituer comme code de communication binaire. Les linguistiques de l'énonciation et le dialogisme bakhtinien d'une part, les enjeux pragmatiques de la communication et de ses fonctions d'autre part ne firent que renforcer – puis contester – cette conception duale de la pratique langagière.
- 7 Force fut de constater que l'oral ne reposait pas uniquement sur la communication verbale. L'échange verbal en face-à-face – ou numérique – est *de facto* plurisémiotique et polyorganique⁶. Les travaux d'anthropologie historique (les antiquisants et les médiévistes) et d'ethnographie culturelle (les africanistes et les américanistes en particulier) ont mis en évidence la cohérence et la consistance voire la dignité des

cultures ou subcultures de l'oral – y compris par rapport à l'hégémonie de l'écrit comme seul *Logos*. C'est précisément dans cette conjoncture que dans la décennie 1965-1970 a commencé à émerger le mot/concept d'oralité⁷. La base de données *Frantext* par exemple (5350 références, 251 millions de mots) indique 64 occurrences pour le terme *oralité*, à ce jour. La première attestation relève de la linguistique générale (Martinet, 1960 ; puis Benveniste, 1970, p. 12-18 ; et Hagège, 1985) suivie par quelques occurrences éparses en psychanalyse et sciences humaines. Quelques romanciers comme P. Chamoiseau (1990) ou essayistes comme R. Barthes (1973) emploient eux aussi, *passim*, le mot « oralité ». Cette présence – encore discrète et presque latérale – devient toutefois significative d'un changement de perspective, y compris pour la didactique. Ainsi cette citation dans le *Trésor de la langue française (TLF)* des années 1980 : « Oral [...] – Oralisation – Expression orale, transposition orale. [...] *les exercices d'oralité et d'oralisation* [...] J. Peytard, *Pratiques*, 1977, n° 17, p. 15 ». Cette présence lexicographique constitue bien un début d'existence dans la cartographie sémantique du mot.

- 8 Or, il se trouve qu'un exemple intéressant – non cité par le *TLF* de cette tension épistémique et didactique (abandon du primat académique et théorique du scripturaire) s'observe dans la revue *Pratiques* elle-même – et dans le titre d'une contribution :

Nous voudrions, ici, aborder un aspect du problème qui, à l'exception de quelques études ponctuelles, a été très négligé : la recherche de ce qui peut être intrinsèquement, spécifiquement oral. (François, 1977, p. 31-52)

- 9 Notre mise en perspective historique d'une reconfiguration théorique (et lexicale) repose ici à l'évidence sur un *corpus* très limité⁸. Il serait sans doute significatif de suivre parallèlement l'apparition progressive du mot « oralité » dans les ouvrages de vulgarisation universitaire (en France et à l'étranger), en particulier dans le domaine des sciences du langage. Ainsi, O. Soutet dans sa *Linguistique* (2005 [1995]) expédie en une page le « passage de l'oral à l'écrit » et la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-Ch. Pellat et R. Rioul (2008 [1994]) ne signale pas le mot dans son index. Par contre les éditions ultérieures de ce manuel (Riegel, Pellat & Rioul, 2009 [1994]) introduisent sinon le terme du moins la problématique de la scripturalité et de l'oralité (commentaires développés du tableau des propriétés contrastives de leurs modes opératoires respectifs, trait par trait, selon Koch & Oesterreicher, 2001). Toutefois, dans le champ de la recherche en sciences du langage et particulièrement dans sa connexion avec l'anthropologie linguistique⁹, la problématique de l'oralité [non comme synonyme savant et commode d'*oral*¹⁰ mais comme une notion pertinente en soi] reste encore en devenir sinon balbutiante. Les sémioticiens le constatent et tracent un programme ambitieux :

Les nouvelles directions de la recherche sémiotique actuelle, en se fondant sur la processualité du sens et de l'énonciation, nous permettent d'approcher une sémiotique de l'oralité [...]. Le rôle du corps producteur et de la matérialité du plan de l'expression, la processualité du sens, la place du sujet et une différente visée à l'intentionnalité constitueront autant de paliers pour cette enquête. (Violi, 2006)

Les praxématiciens dessinent eux aussi un horizon de recherche qui conduit à explorer non seulement l'oralité montrée mais l'oralité constitutive de tout acte de parole :

Il apparaît que dans les textes bakhtiniens le terme de *voix* (*golos*) et ceux qui lui sont associés sont le lieu d'un bourgeonnement où s'entrecroisent les sens physiologico-corporel, discursif et narratologique : rien d'étrange à cela chez un théoricien pour qui le dialogisme est un principe qui, au-delà des discours, irrigue l'homme tout entier, notamment dans sa dimension corporelle. [...] Parler de *voix*, fussent-elles celles de locuteurs-énonciateurs désincarnés [...], c'est renvoyer à la dimension corporelle – réelle ou fantasmée – du discours, à sa fondamentale *oralité*. (Bres & Nowakowska, 2007, p. 103-132)

- 10 Enfin, nous pourrions faire nôtre l'hypothèse que « le continuum communicatif [...] se définit, en dernière analyse, par des données anthropologiques qui sont à la base de toute communication humaine », classique ou numérique (Koch & Oesterreicher, 2001 p. 586). D'où le titre de ce numéro de *Pratiques*.

- 11 Plus de dix ans après un numéro de la revue *Pratiques* consacré aux travaux d'anthropologie du langage selon J. Goody (Privat & Kara, 2006), il nous paraît nécessaire de faire le point sur les usages actuels de la notion de *literacy* et d'*oralité*, en linguistique, en didactique et en littérature. Ces termes d'*oralité* et de *littératie* – ce dernier surtout, avec l'acception commune de « culture écrite » – sont en effet omniprésents dans le champ théorique et professionnel mais souvent de façon dissociée. Ce numéro de *Pratiques* se propose donc de contribuer à interroger leurs articulations selon trois volets distincts :

- Un **volet épistémologique** qui cartographie plus précisément les définitions sémiologiques, linguistiques et socio-symboliques des termes *oralité* et *littératie* ; et qui s'applique à clarifier les distinctions entre *oral* et *oralité*, entre *scripturalité* et *littératie*.
- Un **volet d'applications pratiques** à partir d'analyses variées sur les modalités de coprésence ou de de conjonction plus ou moins hybride de ces deux mêmes modes dans des discours, littéraires ou non.
- Un **volet ouvert aux pratiques scolaires et à la didactique** qui analyse des modes ou des stratégies d'entrée dans la littératie dans ses formes graphiques et ses dispositifs symboliques. Sans négliger la question des normes et des variations linguistiques quand il est question d'évaluer les productions langagières des élèves (qui *écriraient comme ils parlent* ?).

- 12 Telles étaient les lignes de force de notre projet. En réalité, si les contributions qui suivent donnent un aperçu très intéressant sur l'état du champ didactique et du champ théorique actuel sur le sujet, c'est tout autant pour ses saillances que pour ses défaillances. On repère en effet trois grands types de déséquilibre dans les travaux que nous publions. Le premier déséquilibre concerne les trois volets annoncés ci-dessus. La recherche en didactique – sauf exceptions notables dans ce numéro avec les contributions de Margolinas & Laparra ou de Minassian – a en effet peu fait progresser la théorisation sur ce type de problématique. Au fond, elle semble se contenter des outils légués par une vulgate qui pose et oppose oral et écrit. La deuxième difficulté est plus transversale aux contributions. Elle tient à la difficulté de notre communauté de chercheurs à s'accorder sur des définitions opératoires d'*oralité* et de *littératie*. Ce

point ne serait pas réellement inquiétant – le travail de définition d’une notion ou d’un concept est au cœur du long et complexe travail scientifique – si très souvent *de facto* oralité n’était qu’une variante stylistique pour oral et littéraire une version *new style* pour écrit. Enfin, une difficulté plus grande encore est manifestement d’articuler oralité et littéraire. Point capital. Il s’ensuit que ce fameux continuum langagier dont parlent Koch & Oesterreicher (2001) est très inégalement travaillé. Il est travaillé sous une forme ou une autre chez les anthropologues du littéraire qui rencontrent souvent dans l’écriture des fictions des faits de culture orale et des effets d’oralité. Ce continuum est aussi travaillé par les théoriciens des échanges verbaux qui – dans ce numéro même – débattent des différents modèles disponibles ou à construire. Il semble que les autres disciplines et particulièrement la didactique du français peinent à prendre en compte ce type de problématique intégrationniste qu’on pourrait désigner provisoirement comme relevant d’une *oralité plénière* (des faits de langue aux faits de culture) et d’un *habitus littéraire* (les pratiques de l’écrit, ses lieux, ses objets, ses agents, ses valeurs, ses imaginaires). Cette clarification même sommaire des positions ou oppositions en jeu aurait peut-être quelque intérêt si ce numéro pouvait participer d’une discussion difficile, et délicate. Les questions en débat sont traversées par des considérations fortes liées à des impératifs d’enseignement(s) – apprendre à parler, à écrire, à lire – injonctions fortifiées par une conscience professionnelle qui souvent considère sa mission sous le registre de la lutte pour l’égalité des chances scolaires et l’épanouissement des personnes. On saisit bien que ce faisant prendre en compte dans les pratiques de classe une *oralité plénière* à corps présent et un *habitus littéraire* où la lettre peut le disputer à l’être présentent de redoutables difficultés. Mais pas dans le cadre d’une recherche qui se veut critique de son objet et qui complexifie le paradigme de la domination symbolique. C’est dans cette perspective qu’on voudra bien trouver ci-après une série – ouverte – de *notices* à plusieurs mains qui visent à leur façon à clarifier analytiquement quelques notions-clés du débat. Un glossaire ouvert où l’on serre quelques concepts et y desserre les gloses habituelles.

BIBLIOGRAPHIE

- BARTHES, R. (1973). *Le Plaisir du texte*. Paris : Seuil.
- BARTHES, R. & Marty, É. (1982). « Orale/Scritto ». *Enciclopedia Einaudi*. 15, *Sistemática*. Turin : G. Einaudi, p. 51-64.
- BENVENISTE, E. (1970). « L’appareil formel de l’énonciation ». *Langages* 17, p. 12-18.
- BORNAND, S. & LEGUY, C. (2013). Un objet spécifique, la parole », *Anthropologie des pratiques langagières*. Paris : Armand Colin, p. 73-99.
- BRÉAL, M. (1897). *Essai de sémantique. Science des significations*. Paris : Hachette.
- BRES, J. & NOWAKOWSKA, A. (2007). « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... ». *Cahiers de praxématique* 14, p. 103-132. En ligne : <https://journals.openedition.org/praxématique/937>.

- CHAMOISEAU, P. (1990). *Antan d'enfance*. Paris : Hatier.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, T. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- DUCROT, O. & TODOROV, J.-M. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- FRANÇOIS, D. (1977). « Traits spécifiques d'oralité et pédagogie ». *Pratiques* 17, p. 31-52. En ligne : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1977_num_17_1_1032.
- GENOUVRIER, É. & PEYTARD, J. (1970). *Linguistique et enseignement du français*. Paris : Larousse.
- HAGÈGE, C. (1985). *L'Homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*. Paris : Fayard.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W. (2001). « Langage parlé et langage écrit ». In : Holtus, G., Metzeltin, M. & Schmitt, C. (éds), *Lexikon der romanistischen Linguistik*. Tome 1. Tübingen : Max Niemeyer.
- MARTINET, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MESCHONNIC, H. (dir.) (1982). « Le rythme et le discours ». *Langue française* 56.
- MOUNIN, G. (1990). « Oral/Écrit. Préliminaires linguistiques ». *Ethnologie française* 3, p. 256-261.
- ONG, W. J. (1982). *Orality and Literacy: The Technologizing of the World*. Londres/New York : Routledge.
- ONG, W. J. (2014) [1982]. *Oralité et écriture : la technologie de la parole*. Trad. de l'anglais par H. Hiessler. Paris : Les Belles Lettres.
- PRIVAT, J.-M. & KARA, M. (dirs.) (2006). « La littératie. Autour de Jack Goody », *Pratiques* 131-132. En ligne : https://www.persee.fr/issue/prati_0338-2389_2006_num_131_1.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2008) [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2009) [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- ROUSSEAU, J.-J. (1781) « De l'écriture ». In : *Essai sur l'origine des langues*. Genève.
- SOUTET, O. (2005) [1995]. *Linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.
- VIOLI, P. (2006). « Énonciation textualisée, énonciation vocalisée : art du dire et sémiotique de l'oralité ». *Nouveaux Actes Sémiotiques* 101, 102, 103.

NOTES

1. Nous remercions vivement tous les participant·e·s de *l'atelier éphémère* (doctorants et chercheurs de tout statut) qui ont accompagné et stimulé pendant plusieurs mois la préparation de ce numéro de *Pratiques*. Nos remerciements vont particulièrement à ceux et celles qui ont expertisé des propositions, rédigé des notices et/ou donné des contributions.

2. Chez M. Proust, notamment, les *paperolles* sont de petits morceaux de papier pliés et collés sur les feuillets du texte, témoignant des nombreux ajouts et enrichissements voulus par l'auteur tout au long du processus créatif.

3. « La différence qui sépare les deux codes [...] et ce va-et-vient de la phonie à la graphie et *vice versa* peuvent fonder l'enseignement du français. [...] La réalisation orale de la langue présente des divergences et des dissymétries absolues, sur un grand nombre de points, avec la réalisation écrite », peut-on lire dans Genouvrier & Peytard, 1970, p. 7.
 4. La chose fut longtemps loin d'être à l'ordre du jour. G. Mounin (1990, p. 256-261) faisait observer que « curieusement, la différence cruciale entre langue orale et langue écrite ne semble pas avoir été perçue que très tardivement. Michel Bréal (1897) notait, et presque en passant, que l'intercompréhension était finalement toujours assurée dans la communication orale parce que le locuteur et l'auditeur étaient face à face et disposaient, pour interpréter le message, de tous les éléments de situation nécessaires ». On est en effet très loin des notions de littératie et d'oralité comme *habitus* (ou comme codage de l'expérience personnelle et forme de l'organisation symbolique et sociale) à décrire avec rigueur et nuance.
 5. La « voix » et les « voix » ne se feront entendre que plus tard.
 6. Ce point constitue une rupture épistémique avec un logocentrisme implicite (*ie*, la communication c'est le langage et le langage articulé c'est le tout de l'homme).
 7. Le terme « oralité » fait son entrée dans les dictionnaires de langue française dans les années 1960-1970, selon des acceptions relativement réductrices et encore rattachées à d'anciens paradigmes parfois : en 1966 pour le *Dictionnaire Robert* – « l'oralité d'une tradition » ; en 1976 pour le *Grand Larousse de la langue française* – « oralité d'un phonème ; oralité psychopathologique du dévoreur » ; en 1986 dans le *TLF* – « dès que les sociétés ont dépassé le stade historique de l'oralité » ; « premier stade de l'évolution de la libido ».
 8. Tout se passe comme si la problématique était passée de l'*opus* (le patrimoine littéraire) au *corpus* (les données de laboratoire) puis au *campus* (le « terrain »).
 9. Bornand & Leguy, 2013, p. 73-99.
 10. Sans doute que dans la quête de légitimité/scientificité/modernité des disciplines, « oralité » consonne avec l'oralité analytique (Freud, le corps), l'oralité culturelle (Lévi-Strauss, l'Autre) et l'oralité artistique (les performances verbales). Voir aussi, non traduit, Barthes & Marty, 1982, p. 51-64.
-

AUTEUR

JEAN-MARIE PRIVAT

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France